

Les bienfaits de l'Europe

Économie. Le Parc régional porte le programme « Leader », dont le but est de soutenir les porteurs de projets publics et privés grâce à l'obtention de financements européens.

« Il y a beaucoup d'Europe-bashing en ce moment. Pourtant, les crédits européens permettent de financer de nombreux petits projets qui participent au développement des territoires ruraux », souligne Jean-Pierre Girod. Avant les élections européennes du 26 mai prochain, le président du Parc régional des boucles de la Seine normande tient à faire passer un message. Et à mettre en exergue ce qu'apporte l'Europe aux zones rurales, sans qu'on le sache forcément.

Ainsi, le Parc régional porte le programme « Leader Seine Normandie », en partenariat avec les communautés de communes Lieuvin-Pays d'Auge, Pays de Honfleur/Beuzeville, Pont-Audemer/Val-de-Risle et Roumois Seine. Leader signifie « Liaison entre action de développement de l'économie rurale ». Alimenté par le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), ce programme soutient des projets locaux innovants. Et permet donc de maintenir l'activité économique et créer de l'emploi.



De gauche à droite Jean-Pierre Girod, Bernadette Marchand, Patrice Auvray, Karine Lecrocq et Corentin Riou. (Crédit photo PN)

Une enveloppe de 3,15 M€

Sa mise en œuvre s'appuie sur un partenariat d'acteurs publics et privés à travers la constitution d'un Groupe d'action locale (GAL). Présidé par Patrice Auvray, gérant du camping Risle-Seine de Pont-Audemer, le GAL Seine Normandie assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets. L'équipe se compose de deux animateurs, Karine Lecrocq et Corentin Riou, et un gestionnaire, Bernadette Marchand. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le territoire dispose d'une enveloppe financière européenne de 3,15 millions d'euros sur la période

2016-2020. Pour l'heure, plus de 50 projets, dont 65 % de projets privés, ont été approuvés en comité de programmation, composé en majorité de représentants socio-économiques et environnementaux du territoire et d'élus, pour un montant global de 2,5 M€. Parmi les dossiers retenus, on en compte quelques-uns dans le pays de Caux. Celui de François-Xavier Craquelin par exemple.

L'agriculteur reçoit régulièrement des écoliers dans sa ferme située à Villequier et réputée, entre autres, pour ses bœufs élevés au cidre produit sur l'exploitation. Avec les aides de l'Europe, il va pouvoir engager des travaux pour améliorer les conditions d'accueil. À Villequier toujours, les gérants de la

Maison Plûme, une superbe bâtisse du XIXe siècle implantée en bord de Seine, à proximité du musée Victor-Hugo, peuvent, grâce à ces mêmes aides, rénover deux chambres d'hôte. On peut aussi évoquer un autre projet, public celui-là, qui consiste à développer une nouvelle technologie de production d'électricité au moyen d'une éolienne. Le projet est porté par Caux Seine Agglo en lien avec la société Inergys et avec l'aval de Logéal. C'est sur le toit d'un immeuble du bailleur social, situé dans le quartier des Oiseaux, sur les hauteurs de Caudebec-en-Caux, que doit être installée cette petite éolienne, censée fournir en électricité entre dix et quinze appartements. Son installation est attendue

pour le début de l'année prochaine. Le dossier est en cours d'instruction à la Région.

Parmi les autres projets soutenus par l'Europe, on peut citer pêle-mêle la création, à Duclair, d'un réseau solidaire et éco-responsable en faveur des personnes âgées isolées, et, dans l'Eure, la création d'une ligne de pressage de jus de fruits associatif à Epaignes et d'une supérette multi-services à Conteville. « Autant de projets qui n'auraient jamais pu sortir sans les fonds européens », insiste Jean-Pierre Girod. Sur l'enveloppe de départ, 600 000 € sont encore disponibles, et ce jusqu'en 2020.